

Auguste MORVAN 30 ans 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale



Auguste Morvan fait partie de la longue litanie des inscrits maritimes reversés dans l'infanterie coloniale en 1915 et tombés pour la France au sein de ces régiments de choc. Comme de nombreux Tréguncois, il va être incorporé au sein du 2^e RIC de Brest, l'un des régiments français les plus meurtris de la Grande Guerre avec ses 20 000 hommes tués, blessés ou disparus.

Après l'hécatombe de Rossignol en août 14, le régiment est reconstitué pour la bataille de la Marne ; il part ensuite pour l'Argonne dans le secteur du tristement célèbre Bois de la Gruerie où il subira de nouveau de lourdes pertes, en particulier le 14 juillet 1915 lors de l'attaque du Bois Baurain et où plusieurs Tréguncois vont tomber.

Le 14 août, le régiment est relevé et vient se reposer et se reconstituer à la Neuville-au-Pont près de Sainte-Menehould dans la Marne. Le 27 août, il se rend à la Cheppe près de Suippes où il est employé jusqu'au 16 septembre à faire quelques travaux d'aménagement aux tranchées de première ligne et aux boyaux de communication.

Le 17, le régiment part aux tranchées sous un violent bombardement, les Allemands font aussi exploser une mine : un sous-lieutenant est tué et plusieurs hommes blessés. Les travaux d'approche continuent sous les bombardements, celui du 20 septembre sur le village de Suippes est particulièrement violent.



Le 22 septembre commence la préparation d'artillerie française qui, si elle détruit complètement la 1^{re} ligne allemande, laisse intacte la seconde ligne sur laquelle vint se briser l'attaque française et avec elle la vie de tant de nos compatriotes bretons.

Auguste Morvan, de la 5^e Cie, ne va pas participer à cette désastreuse attaque qui verra mille de ses camarades du 2^e RIC être mis hors de combat, il a été blessé par un tir d'obus entre le 17 et le 22 septembre et transporté à l'ambulance 1/22 de Suippes où il va décéder des suites de ses blessures le 22 septembre à 22 h 30.

Il va être inhumé à la nécropole nationale de Suippes-Ville, tombe n° 2225.



Né à Trégunc le 17 mai 1885, Auguste, châtain aux yeux gris, 1,62 m, qui ne savait lire ni écrire, était le fils de feu Yves Morvan, marin-pêcheur à Trévignon, et de Marie-Catherine Drouglazet, ménagère.

Il était le frère de Pierre Morvan, disparu avec le *Suffren* en novembre 1916. Les deux frères vivaient non loin l'un de l'autre à la Pointe de Trévignon. Auguste était marin, inscrit maritime n° 4845 du 18 juillet 1902 (venu de l'IP), il avait été levé le 1^{er} octobre 1905 et réformé le 22 du même mois pour cause de bronchite. Il ne retrouvera pas son embarquement à la pêche sur le *Fleurs des eaux* et est alors classé hors de service !

Son dossier au SHD ne fait pas mention d'autres embarquements jusqu'à la Grande Guerre et son reclassement comme « bon pour le service armé » par le conseil de révision du Finistère du 27 novembre 1914 et son affectation au 2^e RIC le 15 mars 1915. Il était célibataire en 1912.